

LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE
VOUS PRÉSENTE
LA SAISON 2019

MAR 9 10 NATIONAL CLASSIQUE Lathus St rémy (86)	MAR 23 24 NATIONAL SPRINT Metz (57)	AVRIL 20 22 NATIONAL CLASSIQUE/SPRINT Foix (09)	MAI 11 12 NATIONAL SPRINT Aime La Plagne (73)	JUI 8 10 NATIONAL CLASSIQUE Treignac sur Vézère (19)	JUIL 8 13 CHAMPIONNATS DE FRANCE SPRINT/CLASSIQUE ÉQUIPE/MASS START Barcelonnette-Ubaye (04)	NOV 01 03 FINALE COUPE DE FRANCE CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME St Pierre de Bœuf (42)
--	--	--	--	---	---	---

NATURE VITESSE PARTAGE NAVIGUER
APPRENDRE PLAISIR
FFCK
La descente l'esprit de la rivière en compétition

NOUVEAUTÉS RÈGLEMENT 2019:

1- Une nouvelle épreuve : la Mass-start :

L'épreuve se déroule sur le même parcours que la course classique.

La Mass-start est une course avec départ groupé. Le vainqueur (e) est celui ou celle qui franchi la ligne d'arrivée en premier.

Un titre de champion de France sera décerné lors des championnats de France 2019.

Les sélections seront réalisées sur les performances des championnats de France Classique. Seul les meilleurs de la classique pourront prendre le départ de cette nouvelle épreuve de descente.

Les courses Mass-start **peuvent être organisées lors des courses régionales et interregionales.**

Les Mass-start comptent pour le classement numérique.

2- Le Championnat de France Minime des Régions :

La compétition se déroule par équipe de régions à raison de 3 équipes.

- > K1D,
- > K1H,
- > C1 (mixte)

Sur des épreuves de Sprint, Classique et toutes activités de pagaie (SUP, raft,...)

Comment?

Sélection des équipes par les régions

3- Le classement club:

Les Championnats régionaux (sprint, classique et mass-start), **comptent pour le classement numérique** et donc pour le classement des clubs.

Les championnats régionaux s'ajoutent donc aux courses interregionales, nationales et Championnats de France individuel et aux courses interrégionales.

4- Évolution des normes:

La **largeur minimale est supprimée** sur toutes les embarcations.



LICENCES – SUR CLASSEMENTS – CLASSEMENTS

Afin d'éviter les mauvaises surprises, **pensez à anticiper vos différentes demandes** (sur classement, dérogations, etc.), bien avant les premières échéances importantes de la saison.

Il n'est pas rare, en effet, de voir des clubs s'inquiéter au dernier moment de l'impossibilité de pouvoir inscrire des équipes lors de championnats de France ou des canoes bi place faute d'avoir anticipé suffisamment en amont.

La procédure est parfois longue. Prenez les devants sachant qu'une demande de sur classement ne vous engage en rien.

Même chose pour les canoes biplace composés d'équipiers qui changent de catégorie d'âge au 1 janvier.

La procédure de sur classement est sélective au regard de l'épreuve concernée, et **ne gêne en rien la progression de l'athlète dans sa catégorie d'âge réelle en individuel** pour la saison en cours. (un kayak junior peut concourir naturellement dans sa catégorie et courir en biplace senior)

En ce qui concerne les classements, en ce début de saison, beaucoup de responsable de clubs n'ont pas saisi tous les renouvellements de licences.

Le classement club s'en ressent énormément. Une mise à jour devrait être effectuée, mais il n'est actuellement pas représentatif. Merci à tous de régulariser cette situation au plus vite.

Si vous avez effectuée un changement de club lors de votre renouvellement, pensez à avertir la commission nationale de ce changement afin.

Bonne saison à tous

CHAMPIONNATS DE FRANCE DESCENTE 2019 DEMANDEZ LE PROGRAMME!!

MARDI 9

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

MERCREDI 10

QUALIFICATION SPRINT

JEUDI 11

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT
CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT PAR ÉQUIPE

VENDREDI 12

CHAMPIONNAT DE FRANCE CLASSIQUE CADET

SAMEDI 13

CHAMPIONNAT DE FRANCE CLASSIQUE J/S/V

DIMANCHE 14

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASS START

